



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 1407

Texte de la question

ENQUÊTE PISA

M. le président. La parole est à M. François Vannson, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. François Vannson. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Comme viennent de le rappeler plusieurs collègues, l'OCDE vient de publier ce matin les résultats de l'enquête internationale PISA. Ce classement, publié tous les trois ans, était très attendu, car il permet de mesurer l'efficacité des systèmes éducatifs à partir des performances scolaires des élèves de quinze ans.

M. Marcel Rogemont. Ce n'est pas brillant pour vous !

M. François Vannson. Pour la France, monsieur le ministre, le constat est sans appel : notre pays décroche dans la performance de ses élèves. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marcel Rogemont. C'est votre responsabilité !

M. François Vannson. Vous avez augmenté de 60 000 le nombre d'enseignants – je précise, s'il en est besoin, que nous respectons naturellement au plus haut point les enseignants – en misant sur la quantité sans vous préoccuper des méthodes d'enseignement. Et je ne parle pas de la suppression des internats d'excellence, des bourses au mérite ou encore des évaluations régulières des élèves, mis en place par la majorité précédente. Force est de constater que la situation n'est pas bonne, puisque 20 % des élèves entrent en sixième sans savoir lire correctement.

M. Marcel Rogemont. La faute à qui ?

M. François Vannson. Mais plutôt que de verser dans la polémique (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), essayons d'adopter ensemble une approche constructive sur ce sujet déterminant pour l'avenir de notre pays. En effet, il est primordial, si nous souhaitons avoir un système plus efficace et de qualité, de rendre notre école plus transparente, en évaluant individuellement les établissements en fonction de leurs méthodes d'enseignement et des résultats obtenus.

M. Marcel Rogemont. Vous avez exercé le pouvoir pendant dix ans !

M. François Vannson. La vertu de cette étude, c'est aussi de se pencher sur les pays qui occupent la tête de ce classement et sur les méthodes qu'ils ont adoptées. Ces pays ont tous misé sur la qualité de leur école en engageant la refondation profonde de leur système éducatif, grâce à une notation de leurs établissements et à

l'utilisation de méthodes d'apprentissage efficaces.

Monsieur le ministre, ma question est simple : quand permettrez-vous à nos établissements scolaires de renouer avec une culture des résultats perçue de manière positive et de les accompagner dans la recherche et la mise en place de pédagogies efficaces ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. Marcel Rogemont. Que ne l'avez-vous fait pendant dix ans !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, si vous considérez sérieusement qu'une étude qui porte sur la période allant de 2003 à mai 2012 est une source de préoccupation collective car elle marque une dégradation des performances de l'école française, essentiellement en mathématiques - là où nous étions pourtant excellents - et, plus grave encore, un accroissement des inégalités, alors vous devez en même temps prendre conscience, comme l'a fait ce matin l'OCDE, que la refondation de l'école de la République et les grandes réformes de structure que nous conduisons visent précisément au redressement de notre système éducatif. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Hervé Mariton. Ça n'a rien à voir avec les mathématiques !

M. Vincent Peillon, ministre. Je veux parler d'abord, bien entendu, d'un meilleur temps scolaire pour les élèves : pour apprendre à lire, écrire et compter, il faut, non pas réduire le temps scolaire, mais au contraire offrir un temps suffisant. Ensuite, il faut être capable de former les enseignants, tant en formation initiale qu'en formation continue, de réviser les programmes, d'entrer dans l'ère du numérique, d'accompagner et d'individualiser nos pratiques pédagogiques. C'est ce que nous avons mis en place depuis dix-huit mois. C'est ce que je m'engage à poursuivre dans la durée, davantage encore s'il le faut.

M. Jean Leonetti. Jusqu'aux européennes !

M. Vincent Peillon, ministre. Vous posez la question de l'autonomie des établissements. Je viens de vous annoncer, mais vous n'étiez peut-être pas attentif (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), que, pour la première fois, nous allons à la fois revoir le statut des enseignants, sur lequel vous avez échoué pendant dix ans, et accorder aux équipes pédagogiques dans les collèges davantage de moyens pour individualiser leurs enseignements. Tous ceux qui aiment l'école, tous ceux qui veulent son redressement, y compris ceux qui m'ont précédé, savent ce qu'il convient de faire, car les évaluations nous ont conduits non seulement à dresser le diagnostic mais aussi à déterminer la thérapeutique. Ce qu'il faut, maintenant, ce sont des femmes et des hommes de bonne volonté.

M. Philippe Meunier. Avec vous, c'est mal parti !

M. Vincent Peillon, ministre. Souhaitons que vous rejoigniez cet appel à l'union nationale : nous en avons besoin, mais tel n'était pas l'état d'esprit qui vous animait lorsque vous avez posé votre question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1407

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2013](#)